



Gandi sur le point d'être vendu

Symbole de l'Internet libertaire en France, Gandi, société spécialisée dans la gestion et la vente de noms de domaines sur Internet, devrait être vendu pour plus de 11 millions d'euros, soit dix fois ses bénéfices 2004. L'an dernier, la firme a affiché un chiffre d'affaires de 5,3 millions d'euros pour un bénéfice net supérieur à 1 million d'euros. Le cabinet d'avocats Bersay & Associés a été mandaté pour s'occuper de la vente.

« Dissensions »

Plusieurs repreneurs se sont manifestés parmi lesquels des concurrents tels que les français OVH et Indom ou encore Stephan Raimoin, un des dirigeants de Lycos, mais, devant l'envolée des prix, seuls deux candidats devraient rester sur les rangs. Le choix doit être connu à l'issue d'une assemblée générale le 24 juin. « *Les dissensions entre les quatre actionnaires de départ sont trop importantes pour que l'entreprise poursuive son che-*

min en l'état », estime Laurent Chemla, l'un des fondateurs de Gandi.

Lancée au début de l'année 2000, la société avait pour vocation de casser les prix sur la vente des noms de domaines, les fameux « .com » ou « .net ». Le service propose le nom de domaine à 12 euros hors taxes contre plus de 30 euros pour de nombreux concurrents. Gandi n'a, au départ, aucune vocation à faire des bénéfices, mais les volumes d'enregistrement des noms de domaine sont tels que la société réalise vite des profits jugés « illégitimes » par deux des quatre fondateurs. Jusqu'ici, ils étaient investis dans des projets sur le Net alternatif tels que Gitoyen, un fournisseur d'infrastructures d'hébergement et d'accès à Internet à but non lucratif. Laurent Chemla et Valentin Lacambre, un autre fondateur, ont également investi à titre personnel dans une agence d'information en ligne, Transfert.net, qui a fermé depuis. J. H. ET E. P.